

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA
CANADA (Un an... \$2.00)
France (Un an... \$4.00)

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes:
Six lignes et au-dessous \$0.05

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
13 JUILLET 1895.—No 13

Miles de Kergradlon

PAR J. Perdriel-Vayssièrre

CHAPITRE X

"A M. Jacques Contreval, Formidable

"Mon cher Jacques,

"Le mariage de François a lieu dans dix jours. Kergradlon est sans dessus dessous: il y a des ouvriers qui achèvent de réparer l'aile droite abandonnée, puis quatre ou cinq personnes appartenant à la famille de Kersac, puis Mme. Lézard qui est venue soit disant pour secourir sa grand-mère, etc...

Anne est très gaie, François très calme. M. de Kersac ridicule: ma pauvre grand-mère semble heureuse parce qu'elle le juge bon (je dirais mou). Elle affirme que c'est le mari qui convenait à François.

"Oh! on n'a rien à lui reprocher! Un passé d'innocence, mon cher, énormément de bonne volonté et beaucoup, et beaucoup d'argent! François le même comme un chien en laisse, avec cette différence toutefois, qu'on caresse son chien et qu'elle maltraite le vicomte: il a l'air enchanté quand même, c'est évidemment un philosophe. François, d'ailleurs, a trouvé le moyen de lui tourner la tête: après lui avoir dit quelques brusqueries, elle va lui prendre le bras et lui dit peut-être: "Quel beau temps aujourd'hui!" mais le pauvre garçon roule des yeux panés; alors elle l'entraîne de la serre à la bibliothèque où sont exposés les présents des fiançailles.

Donc, François s'isole avec son fiancé; grand-mère, qui a confiance, se surveille à demi d'un œil débonnaire, et ma cousine passe près de moi appuyée sur le bras de M. de Kersac; elle me frotte de ses jupes et m'enveloppe de ce parfum de violette qui — encore une tolérance de grand-mère — qui s'exhale maintenant de toute sa personne.

"Quelle effroyable coquette que cette jeune fille, et où a-t-elle puisé cette extraordinaire soit de faire souffrir?"

"Au milieu de tout cela, je joue un rôle absurde: on a l'air de me considérer comme le fiancé éventuel de Anne, cela me rend gauche avec elle; et elle la douce, l'adorable petite âme, semble m'offrir les trésors de sa candide tendresse.

"Je ne me sens pas du tout en train de devenir le mari de quelqu'un cependant; je suis trop agacé par cette absurdité de manège des fiançailles. Dieu! quel de Kersac à l'air niais!... et il fait la bouche en cœur, le malheureux! et il sur les traces! est-ce l'amour cela? je suis un drôle d'être alors, car je ne l'ai jamais compris de cette façon.

"Faut-il que je te dise ce qui se passe au troisième dessous de moi-même?"

"D'abord, j'ai eu envie de partir; oh! mais, une envie si violente, si irraisonnée que j'en ai fait part à ma grand-mère; elle a été toute secouée par l'émotion, et brusquement, d'un air de détresse elle m'a demandé: "Est-ce que tu aimerais François?"

"Ah! grand Dieu, comme je l'ai vite démentie! non certes, je n'aime pas François: tiens! je crois même que je la hais furieusement pour ses regards qui m'ensorcellent et m'envoient."

"L'autre jour, nous marchions sur la grève, M. de Kersac, elle et moi; elle nous a fait assis sur un rocher, puis, regardant la mer, la grande mer de Bretagne, sauvage et tentatrice, elle nous a dit quelques vers de Le Braz, ce merveilleux poète de chez nous.

"Lentement, elle récitait: Mais il valait en vain, le puissant exorciste, En prisonnier Athès au gouffre des flots sourds, L'âme de la sirène embaumant la mer triste, Ses cheveux en agitant s'arrangeaient toujours..."

"Théâtre, elle étendit les bras vers l'Océan, mais ce geste ne nous parut pas disproportionné, tant notre impression était grande.

"Oh! comme elle se peignait elle-même sous le nom barbare d'Athès! comme elle était bien la sirène, l'enla-

gante sorcière qui n'est que tentation et que déception! "J'en reviens à ce que je te disais plus haut, j'ai dû promettre de rester et je dois conduire ma cousine à l'autel: quelle absurde journée!"

"Une seule chose me demeure encore douce et reposante, c'est le visage d'Anne, elle ne tousse presque plus, elle a une pointe de rose aux joues et passe souriante et discrète au milieu du froufrou causé par les Kersac et autres invités.

"Elle est maternelle pour le vicomte et lui évite des gaucheries avec une particulière bonne grâce; elle semble ravie d'avoir un beau-frère.

"De Kersac, d'ailleurs, la comble de prévenances; il ne va pas à Brest sans lui rapporter un de ces riens qu'adorent les jeunes filles, il a certes conscience que cette protection lui est nécessaire.

"Et moi, mon vieux Jacques je deviens stupide, nerveux, insupportable. Parfois j'ai la sottise de le laisser voir; l'autre jour j'ai débité contre le mariage une de ces niaiseries que les jeunes gens à l'esprit facile servent deux fois par mois à leur entourage; après avoir parlé, je suis resté étonné de moi-même, de mon mauvais goût et de ma sottise; François m'a jeté un regard où l'on sentait de la raillerie, tandis que les couleurs de mer se voilaient de tristesse.

En résumé, de suite après le mariage je partirai. Si tu connais quelqu'un qui ait quelque sale campagne en perspective, je suis un permurant tout prêt.

"Allons, mon cher vieux, il n'y a que ton amitié qui vaille quelque chose.

"ROSCAOUËY."

"Jacques Contreval à Alain Roscaouët, "Accepterais-tu permutation avec Verdier, désigné pour Berroy, Calédonie."

"Alain Roscaouët à Jacques Contreval, "Accepte."

CHAPITRE XI

Il y avait trois jours que François était marié. Kergradlon reprenait sa gravité calme et les fleurs à demi fanées se mouraient dans les vasques avec ce je ne sais quel mélancolique que traînent après eux les lendemains de fête.

Dans la cour, une voiture attendait; Roscaouët allait partir.

Très lasse et vieillie par ses dernières émotions, Mme de Kergradlon le regardait silencieusement.

Ce départ après cinq mois d'intimité lui semblait plus pénible à supporter que les précédents, et puis, comme elle sentait le poids de son âge elle, pensait à la mort.

"Ah! mon enfant, dit-elle au jeune homme, te reverrai-je encore?"

Roscaouët voulait paraître enjoué: "Quelles pensées! grand-mère, voulez-vous vite chasser ces idées noires!"

Il se mit à rire, mais on voyait qu'il était triste.

Il tira sa montre et dit: "Il est temps de partir."

Mme Kergradlon mit ses deux bras tremblants au cou de son petit-fils, et le contempla comme pour garder l'éternelle vision de ses traits, puis, avec deux grosses larmes sur les joues, elle murmura: "Adieu!..."

Il s'embrassèrent, mais s'approcha de sa cousine: les yeux couleur de mer se prirent à pleurer. Alors comme le suprême aveu de sa tendresse méconnue Anne mit un baiser sur la joue de l'enseigne: "Au revoir dit-elle."

Il répondit: "Adieu."

Sur la terrasse au froid cinglant du vent Anne et la marquise suivirent des yeux la voiture puis elles redressèrent toutes deux la tête; incontinent Anne lissa les pauvres cheveux blancs de l'aïeule qui s'éparpillaient autour de son front, puis elle fut assise passive près de la cheminée.

Le vent soufflait: toutes les tritesses de la mer occidentale emplissaient le chalet solitaire et la jeune fille secouée par une toux navante se prit à penser désespérément que son bien-aimé ne l'aimait pas.

Pourquoi ce départ qui ressemblait à une fuite? pourquoi cette hâte de quitter Kergradlon au moment même où François parlait avec son mari? Pourquoi cette douce intimité s'il l'avait aimé? Quelle cadre pour leur réchauffant

tendresse que ce château veuf des indifférents? Aurait-il donc aimé François? mais s'il l'eût aimé; il l'eût dit et François l'eût épousé; car quelle femme ne serait pas heureuse d'être sienne? Donc il ne l'avait pas aimé. Alors pourquoi ces bizarreries d'humeur et cette demande d'embarquement.

Anne rêvait, rêvait. Quant à moi pensait-elle il ne m'aime point... Pourtant les racines tenaces de l'espoir accrochaient son cœur; elle songeait à ce jour où dans le crépuscule automnal Alain lui avait dit: Ma chère Anne; elle se reprochait de n'avoir pas assez joui de ce bonheur, de n'avoir pas gravé plus impérissablement dans sa mémoire la joie de cet instant d'illusion.

Puis elle cherchait à approfondir: elle se livrait à ces choses se persuadait qu'elle s'était trompée, qu'il ne l'avait même pas aimée en cette minute-là qu'elle avait pris l'expression d'une fraternelle tendresse pour le balbutiement de l'aveu mais comme son instinct de femme combattant sa raison lui murmurait: Je ne t'ai pas trompée: elle s'y perdait et ne comprenait plus.

(A suivre)

L'agriculture et la colonisation

Les missionnaires agricoles

Réunion très importante

(SUITE)

M. Gigault fait ensuite appel aux missionnaires agricoles, afin d'aider le département à tirer le meilleur parti possible de l'octroi de \$60,000 employé chaque année au progrès de l'agriculture et à l'octroi plus considérable encore destiné à la colonisation. Il importe, dit-il, que les cultivateurs apprennent à étudier les qualités spéciales de leurs terres, et des plantes qui leur seront le plus profitables et des engrais spéciaux qui ramèneront, avec profits assurés et suffisants, la fertilité de nos terres épuisées. Il importe également que les fonds destinés à la colonisation assurent à la province les résultats les plus fructueux.

Il fait ensuite appel aux sentiments patriotiques de tous et fait part d'un mot qui lui a été dit par un bon cultivateur du Danemark, mot qui mérite d'être répété à tous ceux qui songent pour une raison ou l'autre à quitter cette province. Ce cultivateur danois se plaignait des difficultés à surmonter dans son pays et de la terrible compétition que font les produits canadiens et australiens au beurre du Danemark, compétition qui pourrait bien les exposer à une ruine entière. M. Gigault lui fit alors observer que les bons cultivateurs du Danemark, et de l'Europe en général, auraient tout intérêt à se fixer dans notre immense territoire canadien, si propre à l'agriculture et que les connaissances spéciales que possèdent, en général, ces bons cultivateurs leur assureraient bientôt la possession de grandes et belles propriétés pour leurs familles, l'aïeule, et même une position sociale tout à fait enviable. Ce bon cultivateur, dont le front s'était rembruni, lui dit alors: "Tout cela, monsieur, peut être très vrai; mais j'aime mieux souffrir davantage, rester dans l'embaras peut-être, mais ne pas avoir à quitter mon pays!"

M. Gigault termina ainsi, au milieu d'applaudissements chaleureux, une excellente improvisation qui prouve une fois de plus, le grand zèle qu'il apporte à tout ce qui relève de ses fonctions.

M. le président invite alors le docteur Couture D. M. V., à traiter la question importante de l'élevage, question sur laquelle les missionnaires agricoles sont appelés assez souvent à se prononcer.

Le docteur fait voir les difficultés que rencontrent les cultivateurs et éleveurs dans le moment actuel. La plupart des chevaux, que chacun élevait jusqu'ici, ne trouvent plus d'acheteurs. L'introduction de l'électricité, comme force motrice, rend inutile les milliers de chevaux employés jusqu'ici par les chars urbains dans l'Amérique tout entière. Il ne reste plus que la demande, toujours active pour l'exportation, des véritables chevaux de luxe, gros et petits et d'excellents chevaux de trait (ou encore des diverses catégories de chevaux destinés aux nombreuses remotes militaires en Europe). Le docteur recommande ensuite d'améliorer nos races porcines et ovinnes, en évitant surtout deux choses: d'abord, il ne faut pas encourager davantage le grossissement des races, ce qui entraîne plus de soins et

surtout beaucoup plus de nourriture coûteuse, rend l'animal plus délicat et moins rustique; puis il ne faut pas élever d'animaux de même famille, — frère et sœur par exemple, ce qui arrive malheureusement très souvent.

Il fait remarquer que ce danger n'est plus aussi grand lorsqu'il s'agit de bestiaux plus grands de taille et qui arrivent moins vite à l'âge adulte, les bêtes à cornes par exemple. Quelques-unes des sources les plus précieuses proviennent du plus souvent de parents consanguins, possédant des qualités exceptionnelles; mais alors l'éleveur, pour réussir, doit connaître à fond son métier et agir avec une extrême prudence.

Le docteur recommande ensuite aux missionnaires agricoles d'encourager les cultivateurs qui ont conservé d'excellents animaux canadiens, de bien soigner surtout les vaches. C'est dans les premiers six mois de l'existence, que les bêtes à cornes acquièrent la beauté des formes, en outre de leurs qualités particulières qui les feront rechercher tout spécialement sur les marchés les plus rémunérateurs, les États-Unis par exemple. Il affirme que nos vaches canadiennes sont déjà fort recherchées dans nos diverses provinces canadiennes et qu'elles sont même fort bien appréciées dans les États-Unis. Un des importateurs de vaches canadiennes dans l'État de New-York écrivait récemment au docteur pour faire part du succès de ses dernières importations: il ajoutait: Tous les patrons de l'industrie laitière qui voient vos vaches canadiennes désirent s'en procurer. Il est donc important de bien soigner les animaux de cette race si précieuse, dont l'exportation promet de devenir bientôt une source de richesse pour la province.

M. l'abbé Tremblay, directeur de l'école de Sainte-Anne, demande quels sont les signes caractéristiques qui distinguent la race des bestiaux dits canadiens; que, pour sa part, il n'en voit guère dans le pays qu'il habite.

Le docteur Couture répond qu'il est pourtant facile de les reconnaître, puisqu'ils diffèrent beaucoup des races anglaises, jersy et hollandaises, les seules connues et répandues depuis un certain nombre d'années par des signes caractéristiques qui les distinguent.

M. l'abbé Tremblay répliqua qu'à ce compte il en reste fort peu dans nos campagnes et que celles qui restent sont loin de valoir les Ayrshires. Il cite l'opinion de M. J.-C. Chapais, un des défenseurs des animaux canadiens, qui disait récemment dans une assemblée publique à Sainte-Anne que ceux qui soignent mal leurs animaux font bien de conserver leurs animaux canadiens qui résistent mieux que tous autres aux mauvais soins, mais que ceux qui soignent bien leurs animaux auront plus de profit avec les races étrangères.

M. Barnard fait observer que la dernière partie de cette déclaration, de la part de M. Chapais, l'étonnerait tellement qu'il est porté à croire que M. Tremblay l'a mal comprise.

M. Tremblay insiste et déclare qu'il a très bien compris M. Chapais. M. Némose Garneau, le propriétaire du troupeau de bétail canadien qui a remporté les premiers prix à la dernière exposition de Québec, fait observer qu'étant amateur d'animaux de choix, il a possédé depuis plusieurs années des vaches laitières de grande valeur. Il a souvent payé jusqu'à \$80 pour les meilleurs laitières sur le marché de Québec. Depuis qu'il connaît la race des bestiaux canadiens il la préfère infiniment à toute autre vache laitière. Ses vaches sont beaucoup plus rustiques que les vaches Ayrshire, et elles donnent du lait de qualité excellente et en abondance, avec des soins et une nourriture dont ne se contenteraient pas des laitières d'égal qualité d'Ayrshire ou de Durham.

M. le Dr Couture croit devoir protester contre l'affirmation de M. l'abbé Tremblay et il affirme que les bonnes vaches canadiennes sont pour le moins égales comme race laitière aux meilleures races du monde entier à sa connaissance. Il fait remarquer que les vaches de sa charge l'ont obligé de parcourir la province en tous sens. Il ne craint pas d'affirmer qu'il y a encore au moins les 4/7 de tous les animaux de la province qui appartiennent à cette race. Évidemment ces animaux lui meutrais soies qu'ils ont trop souvent à subir, ne sont pas tous de la meilleure qualité, mais tous donnent exceptionnellement du lait pour les soins qu'ils reçoivent.

M. le président fait observer que cette question n'étant pas sur le programme il croit devoir demander à M. Barnard de bien vouloir faire part à l'assemblée des notes qu'il a préparées au sujet de l'enseignement agricole.

(A suivre)

AVIS

M. Machine Liloia, de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. J. Similon, marchand et maître poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

CAMPAGNE

Places d'Eau!

NOUVELLES SERGES "Battenburg" SERGES et FLANELLES Bleu Marin. ROBES de Bain, SERVIETTES de Bain. ROBES POUR ENFANTS, en Serge Bleue foncée.

NOUVELLES SOIES fantaisie pour Gilets NOUVEAUX CRÉPONS, INDIENNES ET BATISTES. NOUVELLES MOUSSELINES Manches et 4 couleurs.

POINT NOIR pour Robes, &c., &c. VÊTEMENTS DE DESSOUS en laine naturelle. VÊTEMENTS DE DESSOUS en gaze, en soie et Mérimé.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS. HABITS en Soie et en Alpaga. VÊTEMENTS Blancs et fantaisie, couleurs claires. VÊTEMENTS pour prendre les bains. BRETILLES, CRANTURES, &c., &c.

Un assortiment complet de vêtements de dessous pour Robes, Sweaters, Jersey, Cravates, Chemises, &c., &c.

GLOVER, FRY & Co

Téléphone 755. IL N'Y EN A PAS.



Souvent un malade hésite à se procurer les remèdes sauvages de J. E. P. RAOUL, parce qu'il ignore si ces remèdes peuvent guérir la maladie qui le tient ainsi en souffrance. Afin de ne priver qui que ce soit de recourir à ce remède, il est bon que tous sachent qu'il n'y a pas une seule maladie qui ne puisse être guérie par ces remèdes. Toutes indistinctement éditent devant ces composés d'Herbages. Voici quelques-unes des maladies que nos remèdes guérissent: Dyspepsie, maladies du foie, Constipation, maux de tête, Brûlements d'estomac, Toux, Rhumes, Bronchites, Paralysie, Hydrocèle, Vers solitaires et toutes autres, Démangeaisons, Boutons à la figure et sur le cuir chevelu, Impureté de sang, maladies de la vessie, Hémorrhoides, Catarrhe, Faiblesse, Perte d'appétit, manque de sommeil, Dartres, Rides, Ulcères, Cancres, Poire, de côtes, et dans les des, Diarrhée, Choléra, Dysentérie, et d'émousser. Quelle que soit la maladie qui vous afflige, sachez faire usage de nos remèdes sauvages de J. E. P. RAOUL. Quoique ce remède étonne de Québec on dans l'impossibilité de s'y rendre, peut être envoyé à nos représentants au retour de la maladie en s'adressant à l'Agence du Gros Sauvage chez J. E. P. RAOUL, No 20, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. 25 Janvier 1894-1895.

HUILE

FOIE DE MORUE DE WAMPOLE 68c boi.

Emulsion du Dr HILL A l'huile de Foie de Morue 35c boi.

EPONGES DE 5c A 55. NOS PRIX SONT PLUS BAS que ceux annoncés dans les catalogues qui circulent dans le public.

J. EMILE ROY NOS 81-83-85 RUE ST-JEAN

Coin de la Rue St-Stanislas. Téléphone 624.

AU PUBLIC

Le magnifique ouvrage du révérend Père Frédéric de Glyvalde, la Vie de Notre Seigneur Jésus Christ, a été livré au public. C'est un superbe volume très bien imprimé sur papier de luxe et orné de 33 gravures de terre sainte avec légende explicative. Ce livre est destiné aux familles canadiennes, et de fait, on en a déjà vendu plusieurs centaines d'exemplaires. Il est écrit avec les paroles des quatre Évangélistes et approuvé par tous les évêques de la Province.

Le ministre de N. S. Jésus-Christ dans ses moindres détails, devrait être mieux connu des catholiques. Voici une belle occasion de se la procurer à bon marché, profitez-en. La lecture de cet ouvrage est très attrayante et une fois que l'on a commencé, il faut aller jusqu'au bout. Pour la modique somme de 75c, pris à l'éditeur et 85c par la maille, vous pouvez avoir un exemplaire de ce ouvrage, en vous adressant à M. Léger Brousseau, 11 et 13, rue Beaudé. C'est le seul dépôt à Québec.

Les éditions spéciales très attrayantes sont faites pour la reliure.

Compagnie Chinic

MARCHANDS QUINCAILLIERS ET FABRICANTS de MOULANGES QUÉBÉCOIS

SPECIALITÉ DE MATÉRIELS ET D'ARTICLES DE BEURRERIES et de FROMAGERIES AUX PRIX DE FABRIQUE

9 ANS D'EXPIRIENCE 47 BEURRERIES ET FROMAGERIES PURES AGENTS POUR LES SEULS A BEURRE DE ALTON ET DE HIGHNS. PRÉSURE ET COULEUR A BEURRE DE HAUTE MARQUE.

BOIS A BOITES ET TINETTES

Et généralement tous les articles nécessaires à la fabrication des BEURRES et FROMAGES.

LA PHARMACIE "CROIX ROUGE" 42, RUE DE LA FABRIQUE, J EDMOND DUBÉ, propriétaire

Paine's Colery compound.....68c } Sel, Sedlitz, Chantaud.....59c Wampole's tastless Cod Liver Oil.....65 } Eau de Vichy célestins.....25 Liquid Peptonoids & cocoa.....83 } Articles pour les bains, etc., etc.

21 déc. 1894-1895 Téléphone, 1224.

POUR CHACUN DE VOUS TOUS ?

SURCROIT DE JOYE A L'OCCASION DES FÊTES Vous disant que c'est la dernière étape du commerce actif avant les vacances.

Le SYNDICAT DE QUÉBEC A fait une nouvelle et colossale réduction sur toutes les marchandises. Entre autres deux magnifiques

De PARASOLS en dentelle et autres 24C & 49C

Valant quatre fois le prix de la vente sans parler des Jolis de Matinées, Eau, Camélias, Caques, Collets, Cravates, Boutons à Robes, Tweeds, Serges, etc., etc.

Qui la public ne néglige pas une si belle occasion. Il y a de son propre intérêt.

AU SYNDICAT DE QUÉBEC

(Coin des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE.) BLOC HUDON. 2 mars 1895-1895.

J. F. GUAY

524 RUE ST-VALIER, QUÉBEC.

FABRICANT DE Dynamo, Telephones.

ET AUTRES APPAREILS ELECTRIQUES. Nous nous occupons spécialement des installations électriques pour couvents, collèges, ville et village.

Nous prions les supérieurs des différentes communautés religieuses, collèges et couvents de nous faire connaître, nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires. Comme notre fabrique est montée sur un excellent pied, nous pouvons fabriquer dans de bonnes conditions pour ce qui a rapport au prix. La qualité de nos appareils ne le cède en rien à ceux des meilleures fabriques. Nous expédions des photographies et catalogues franco sur demande. 26 Janvier 1895-96m.

DERNIERE EDITION

L'honorable M. Ouimet

L'honorable M. Ouimet, ministre des Travaux Publics, est passé ce matin à Lévis, en route pour Cacouna, où se trouve sa famille.

LE DISCOURS DE M. DUPONT

Nous devons féliciter cordialement M. Dupont pour le discours vraiment remarquable qu'il a prononcé jeudi.

Le "Canada"

M. Emmanuel Tassé déclare qu'il abandonne la direction du Canada, dont il avait accepté la position de rédacteur en chef, sur l'assurance des chefs conservateurs qu'une loi réparatrice serait passée pendant cette session.

L'hon. M. Angers

Fait ses adieux A ses employés

Ottawa 12.—L'honorable M. Angers a passé la matinée à faire ses malles. Il a fait ses adieux à tous ses employés et quelques-uns d'entre eux étaient tellement émus qu'ils ont pleuré. M. Angers a déclaré ce qui suit à un journaliste :

"J'ai l'intention de me livrer à l'exercice de ma profession soit à Québec, soit à Montréal. Sans doute je ne renonce pas à la politique.

Ma famille demeurera quelque temps encore à Ottawa.

Il est très probable que M. D. Girouard sera appelé à remplacer M. Angers.

M. Parizeau, député de Montréal, a exprimé l'opinion suivante :

"Je suis d'avis que M. Angers a agi avec mesure et sagesse. Je suis de sa trempe et j'aime que lorsque je réclame justice on me l'accorde sans tarder. Cette action de l'ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec le rehaussera dans l'opinion publique, et tout le monde se dira désormais que lorsqu'il a renversé le ministère Mercier, il se basait sur des principes fermement ancrés dans son esprit et non pas sur des jugements de parti."

Le Monde dit :

"Nous n'avons rencontré personne qui n'ait en une parole d'éloges à l'adresse de M. Angers."

La Presse termine un article très énergique par un brillant éloge de l'honorable M. Angers.

Le Morning Chronicle publie ce matin un article très flatteur pour M. Angers dont notre confrère félicite le caractère et le désintéressement.

La vallée de la Métapédia

Nous constatons qu'un grand nombre de ceux qui désirent changer de paroisse ou revenir au pays, se dirigent vers la vallée de la Métapédia. Le fait est que cette partie de notre province est un des endroits les plus propices pour celui qui désire prendre des terres nouvelles sans avoir trop d'ouvrage. La terre se fait aisément, il n'y a que très peu de rochers, le sol est aisé à cultiver. En outre, le climat est assez propice, étant de 10 à 15 degrés plus élevés qu'à Québec en hiver.

L'intercolonial accorde des billets à taux réduit aux colons de bonne foi qui désirent aller visiter l'endroit où s'y établir.

ALEX. J. RUSSELL.

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 12.—Le Free Press, organe libéral ici, est publié aujourd'hui sur papier jaune, en l'honneur des orangistes dont il fait un chaleureux éloge.

—Au comité de l'agriculture, ce matin, M. Girouard, (Deux-Montagnes) a demandé qu'un édifice spécial soit construit à la ferme expérimentale pour recevoir les visiteurs, dont le nombre augmente chaque année.

—Vingt-six nouveaux bureaux de poste ont été ouverts en Canada le 1er juillet, dont six dans la province de Québec. Par contre six anciens bureaux ont été fermés.

—Avis sera donné, demain, dans la Gazette du Canada, que M. M. John S. Hall, Alb. J. Brow et John S. Stanley, de Montréal, et J. M. Graham et Alvin T. Morrelle, de Boston, demanderont un acte d'incorporation pour la nom de "The Crescent Watch Case Company", pour la fabrication des montres et autres articles d'orfèvrerie. Bureau principal, Montréal. Capital, \$25,000.

—Il y avait, au 30 juin dernier, en dépôt dans les banques d'épargne du gouvernement, \$1,075,310.

Affaires municipales

Comité des finances Conseil de ville

Au comité des finances jeudi soir, il a été décidé de payer les frais des travaux à l'Hôtel Civique qui sont de \$1,584 en présumant \$1,200 sur les contingents et \$384 sur les fonds du comité de santé.

On soulève la question de la pose de lumières incandescentes à certains endroits. La lumière demandée dans Bell's Lane a soulevé une discussion acrimonieuse qui a failli dégénérer en bagarre entre les échevins Madden et Gagnon.

Au conseil hier on a lu une lettre de M. C. Duquet offrant ses services pour la pose des sonneries électriques dans le nouvel hôtel de ville.

On adopte le rapport du comité de finances accordant à M. Peters le contrat du parachèvement de l'hôtel civique.

M. Gagnon échevin est nommé commissaire d'écoles à la place de feu le curé Bélangier.

Sur motion de l'échevin Tanguay, le Conseil présente ses sympathies à M. le conseiller Boisseau à l'occasion de la mort d'un de ses enfants.

Le contrat de l'électricité est déposé devant le Conseil.

Décidé par rapport du comité du feu de réparer l'échelle Langevin sous la surveillance de M. Langevin lui-même.

Soumis, un rapport du comité du feu accordant à M. W. Peters la somme de \$487.50 pour extras sur son contrat pour la construction du poste des pompiers No. 5.—Renvoyé au comité de finances.

Le conseil s'ajourne à un mois d'ici au 9 août.

La catastrophe

DU GRAND-TRONC

(Suite de l'enquête)

Témoignage du Dr Beique

L'après-midi d'hier a été consacré à entendre le témoignage du Dr Beique de Magog qui se trouvait dans le deuxième convoi des pèlerins.

De Sherbrooke à Saint-Agathe il a remarqué que le convoi gagnait beaucoup sur le temps du pèlerinage. Il n'a rien remarqué d'anormal de Saint-Agathe à Craig's Road.

Le convoi paraissait aller à une vitesse ordinaire. A St-Amand, le convoi s'est arrêté et quelques-uns des employés lui ont dit que le convoi se rendrait à Lévis sans s'arrêter.

A Craig's Road il a entendu un bruit terrible au moment où se produisit l'accident. J'ai remarqué que durant le trajet la cloche de la locomotive a sonné.

Après l'accident, il s'est mis en devoir de soigner les blessés. Il a retiré des morts de dessous l'engin.

Il a révéillé l'agent de la station et lui a dit en deux mots ce qui se passait. L'agent n'a pas paru le comprendre lorsqu'il lui a demandé des secours. Il était terriblement excité. Il s'est mis à téléphoner, lorsqu'il eut compris. Il se nomme Fournier. Sur le convoi où se trouvait le Dr Beique, il y a eu plusieurs morts et blessés. Il y en a quatre à sa connaissance qui sont morts sur le coup.

BULLETIN DE L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

Le nombre total des blessés qui furent transportés à l'hôpital le jour de l'accident était de 35. Plusieurs n'avaient eu de démettre que d'un choc nerveux ou de légères blessures.

Ceux-là ont quitté dès le lendemain ou les jours suivants. Actuellement il y a encore une vingtaine des victimes de Craig's Road.

Ceux qui ont donné le plus à craindre pour leur vie au commencement, sont peut-être rétablis plutôt qu'on ne le pensait.

Ainsi Iréné Daignault qui a déliré depuis l'accident jusqu'à hier matin, aujourd'hui a sa pleine connaissance. C'est un homme dans la force de l'âge, à tempérament peu nerveux, qui surmonte avec énergie la force de son mal. Rien d'étonnant qu'il en revienne.

Le nègre est un durjon pour lui-même amusant à briser ses bandages durant la nuit, si le sommeil lui fait défaut. Jusqu'à hier il était intraitable et morose, quand M. le curé Gauvreau put lui faire avouer que la perte de sa montre était toute la cause de son chagrin.

Fort heureusement on a retrouvé cette montre, et quand on la lui a remise, il pleurait de joie, le nègre !

Depuis, il se prévalait guéri, mais ses blessures sont très graves.

M. le curé Desrosiers ne perd rien de son stoïque courage et ne remble pas croire qu'à part ses fractures de la jambe et du bras droit, la blessure dont il souffre à l'épine dorsale puisse avoir des conséquences graves. Hier tout en causant avec son ami M. le curé Masson de Danville qui est venu voir les victimes de sa paroisse, il a fumé un cigare.

Il reçoit avec bonhomie tous ceux qui l'approchent, encourage les invalides qui passent par sa chambre, trouve un bon mot pour chacun, s'oublie lui-même. C'est un prodige de résignation que ce bon prêtre.

Mme Hamel souffre aussi avec beaucoup de résignation les douleurs que sa jambe lui fait éprouver.

On craint que l'amputation ne soit nécessaire. Elle est prête à tout, la bonne petite femme, mais une opération semblable serait à redouter pour elle.

Mlle Cayre ne pleure plus, elle gémit. Son état n'est pas encore très satisfaisant.

Les autres malades sont à peu près tous convalescents.

M. Quinlan qui, pourtant, semblait doué d'une nature herculéenne, souffre encore beaucoup, et Mme Fontaine n'est pas hors de danger.

Le petit Cayser, est sur la galerie de l'Hôpital, depuis hier se chauffant au soleil.

Nous apprenons avec plaisir que sur la recommandation du Dr Lacerte aux autorités du Grand-Tronc, notre jeune ami Joseph Gauvreau, de Rimouki, élève de la 4e année à la Faculté de Médecine à Laval, a été nommé interne à l'Hôtel Dieu de Lévis.

Le soin des blessés de Craig's Road lui est confié durant la nuit.

La messe des invalides

Ce matin, à cinq heures, M. le curé Gauvreau a dit la messe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis, spécialement pour les blessés de Craig's Road. Tous ceux qui peuvent marcher s'y sont rendus à pied et ont reçu la Sainte Communion. Les autres, privés du bonheur d'entendre la messe, ont été communiqués à leurs lits.

A les voir pieux et recueillis qui, la tête baissée, qui, le bras en échope, on eût dit les derniers survivants d'une troupe de héros chrétiens. C'est qu'ils sont convaincus ces pèlerins malheureux, que les épreuves sont un don de Dieu, et la main octésiste le plus puissant des spécifiques.

LE MARQUIS DE LEVIS

Lors de sa visite au maire Belleau la veille de son départ, M. le marquis de Lévis a exprimé en termes émus combien il avait été sensible aux belles démonstrations que la ville de Lévis a faites en son honneur. "Je vous prie M. le maire d'être mon interprète auprès des citoyens de votre ville pour le remercier du plus profond de mon cœur de toutes leurs bontés à notre égard. Nous n'en perdrons jamais le souvenir."

Avant de quitter le maire M. le Marquis a eu la gracieuseté de lui offrir pour sa résidence du bord du cap le nom de son château : Montigny, en disant que ce serait un lien de plus qui le rattacherait à Lévis. Il a même promis de lui envoyer à son retour en France l'autorisation écrite.

MONUMENT CHAMPLAIN

Avis aux artistes, sculpteurs ou architectes

Le soussigné a l'honneur de prévenir les artistes, sculpteurs ou architectes qui désirent soumettre des plans, dessins ou modèles pour l'érection d'un monument à Samuel de Champlain, à Québec, qu'un concours sera ouvert le 2 janvier prochain, (1896), pour donner lieu de juger de la valeur relative de leurs projets.

Le monument devra être érigé sur la partie de l'emplacement de l'ancien Fort-St-Louis qui est situé au nord du terrain de l'hôtel Château-Frontenac.

Le coût de ce monument, au complet, ne devra pas dépasser trente mille piastres (\$30,000). Ce montant devant comprendre les frais de transport et de construction et autres dépenses. On devra s'adresser au soussigné pour obtenir des indications écrites et précises sur le site, la nature même du monument, la préparation des modèles, plans, dessins, estimations, etc.

Le comité regrette de ne pouvoir offrir de récompenser les auteurs des divers projets. Ceux-ci resteront la propriété de ceux qui les auront présentés. Chaque projet pourra être accompagné d'une soumission; mais le comité ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune de ces soumissions.

Par ordre, LUDOVIC BRUNET, Secrétaire du comité du monument Champlain. Québec, juillet 1895.

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

La construction est de plus en plus inactive en ville elle se borne à quelques menus travaux, de réparation. Les contrats donnés par la Corporation au printemps pour la voirie n'ont pas encore été exécutés, attendu que les fournitures de pierre à macadam en particulier n'ont presque pas été demandées, la Corporation ayant encore assez de vieillie pierre pour les besoins.

Il s'est cependant fait beaucoup d'ouvrage de cette nature notamment à St-Sauveur qui n'est maintenant plus reconnaissable avec ses belles rues pavées à neuf.

—Les entrepreneurs Morency et Fortin ont mis en place mercredi le ponton neuf du quai Champlain pour le compte de la corporation.

—Le comité de l'aqueduc a commandé plus de 60 bornes-fontaines à F. X. Drolet, le machiniste de la rue St-Joseph. L'ouvrage en fonte est exécuté à la fonderie Terreau & Racine. Ces bornes-fontaines seront posées dans les différents quartiers. M. Drolet est actuellement à l'œuvre sur cet important contrat.

—Le bureau de direction du Québec, Montmorency & Charlevoix, doit se réunir, dès le retour de M. Beemer d'Ottawa, pour ratifier le contrat de l'électricité et donner plein pouvoir à M. Beemer. Le bureau est composé de M. Beemer, président; P. P. Hall, vice-président; E. A. Hoare, Jos. Morin, M. P. P., J. P. Mullarky. Les principaux employés de la Compagnie sont M. M. G. S. Cressman, électricien; E. F. Würtle, trésorier; Lawrence Lynch, secrétaire.

—On a commencé à enlever une partie des échafaudages dans l'église paroissiale de N.-D. de Lévis. La voûte principale est toute terminée avec ses ornements et sa dorure. On peut déjà juger ce que sera le beau temple, quand

les travaux de restauration seront terminés.

—La chapelle du couvent des Sœurs de la Charité de la Malbaie, Charlevoix, sera enrichie d'un magnifique autel sortant des ateliers de D. Ouellet, architecte en Québec.

—Les travaux du pont que la municipalité de Ste-Anne de la Pêrôse fait construire avec l'aide du gouvernement sont sérieusement commencés. MM. Beaucage et Fils, les entrepreneurs de la maçonnerie, termineront en septembre ou octobre, et le tablier de fer posé par un ancien québécois, M. Ant. Roussau, de l'Impérial Bridge Co. de Montréal, sera installé six semaines après et coûtera \$9,800. La maçonnerie coûtera \$13,000 et la pierre est tirée des carrières de M. Beaucage, à St-Alban. Les piliers sont enfoncés à 30 pieds et sont au nombre de quatre. Les journaux sont payés \$1 par jour. Environ 800 verges de pierre entreront dans la construction de piliers. Une trentaine d'ouvriers y travaillent. Chose étrange, le bois des anciens piliers a été retrouvé parfaitement sain après 54 ans. A l'endroit où était l'ancien chenal maintenant complètement bouché, on placera un pilier en pierre.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel de Ville :

4 juillet.—D. Massé propr., N. Richard entrep., 4 étages bois et brique, 42 x 26, toit plat avec mansardes, 102, rue N. D. des Anges. Coût : \$1,500. Délai 1er novembre.

5.—Philippe Langevin, lambrissage 157 rue Charest \$25.

6.—C. Robitaille propr., entrep., Braddon, réparations, 109 rue Richelieu.

8.—Mme Renaud, coin Ferland & Ramparts, réparations, \$200.

8.—John Rochette propr., Moise Cantin entrep., solage coin Signy & Châteauguay, \$500, 10 août.

0.—F. D. Alain propr., lambrissage en brique 6 avenue Taschereau.

LA SEMAINE COMMERCIALE.

FAITS DIVERS

Nouveaux avocats

En félicitant, hier, nos deux jeunes amis, MM. Flynn et H. Cimon d'avoir été admis à la pratique d'avocat, nous ignorions que deux autres de nos amis, MM. L. N. Carrier et H. Verret, le premier fils du registraire du Comté de Lévis, et le second, fils de l'Auditeur Général de la Province, étaient pareillement sortis victorieux des épreuves de l'examen.

Nous souhaitons à ces quatre nouveaux disciples de Themis tout le succès qu'ils méritent.

A la pratique du droit

Voici la liste complète des candidats admis à la pratique du droit :

Archambault, J. B., St-Antoine; Beaulac, P. E. O., Montréal; Boissonault, J. Y., Montréal; Carmichael, S. D., Montréal; Chalifour, J. L., St-Hyacinthe; Decary, M. J. A. P., Montréal; Desautels, L. G., Montréal; Devlin, E. B., Aylmer; Glass, L. G., Montréal; Guibault, J. L. A., Joliette; Hoyle, F. A., Montréal; Joseph, Emile, Montréal; Laporte, C. Z., St-Norbert; Léonard, J. E. E., Montréal; Létourneau, S., St-Constant; Marky, F. H., Montréal; Massicotte, Z., St-Casimir; Mathieu, De Ligny, Montréal; Morin, L. J. S., Montréal; Perron, J. L., St-Basile le Grand; Rivet, L. A. A., Joliette; Robillard, J. A. M., Montréal; Roy, J. B. E., Montréal; St-Germain, J. P. A., Montréal; Swendhurst, Albert, Montréal; Tétrault, J., Actonville; Trudel, Henri, Montréal; Trudel, H. V., Montréal; Walsh, J. M. C., Montréal; Carrier, L. N., Lévis; Cannon, M. J. H. E., Lévis; Davidson, W. H., Québec; Flynn, W. A. E., Percé; Noël, J. A. A., Québec; Verret, Hector, Québec; Dorais, P. A., Sherbrooke; Jones, A. G. C., Richmond; Richard, J. A., Wotton; Léonard, A. J. E., Sweetsburg.

Nos félicitations.

Pèlerinage

Environ 1000 femmes de Montréal sont descendues en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, à bord du vapeur Trois-Rivières de la Cie du Richelieu. Ce soir, les paroissiens de Ste-Anne de Montréal doivent descendre à Ste-Anne.

Action en dommages

M. Jos. Spénard de Limoilou a pris une action en dommages de \$10,000 contre J. E. Trudel, pour injures.

—M. Gagné & Richard deux des blessés de la catastrophe, ont donné instruction à M. C. Fitzpatrick de prendre des actions en dommages contre le Grand-Tronc.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 11 juillet 1895, est de \$1,777.07.

Maritime

Le Labrador de la ligne Dominion avec les passagers et les malles est arrivé dans notre port à 5 05 hrs ce matin.

—Le Laurentien de la ligne Allan est arrivé dans notre port à 8 heures ce matin.

Sport

Le club lacrosse des jeunes Capitales d'Ottawa qui vient rencontrer nos boys cette après midi est arrivé ce matin par le bateau accompagné d'un grand nombre d'admirateurs, le beau sexe formant une bonne partie du contingent. Quatre membres de la presse sont au nombre des excursionnistes, entre autres M. Gamache, correspondant du Canada à Ottawa et du Monde, de Montréal.

Retrouvée

L'épinglette annoncée perdue, il y a quelque temps, a été retrouvée et remise entre les mains de M. N. Loiseau, coin des rues Ste-Famille et de la Fabrique.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel de la Congrégation des Jeunes Gens, de St-Sauveur, sous la direction du R. P. Desjardins, O. M. I., se fera demain, par le vapeur Lévis.

Le départ aura lieu à 6 hrs précises.

A la Malbaie

Madame E. F. Roy de Québec, et sa mère, Mme Lavigne, sont descendus à la Malbaie, passer l'été à la villa "Mon Repos".

Musique sur la terrasse

Avec la bienveillante permission du commandant et des officiers, la fanfare de l'artillerie royale jouera ce soir le programme suivant de 8 à 10 heures, sur la terrasse.

1 Ouverture—"Banditen Streich" (Supplé) 2 Valse—"Declaration".....Waldteufel 3 Sélection—"Carmen".....Bizet 4 Mazurka—"Lucerne".....Hume 5 Pot Pourri—"Yankee Tickle".....Beyer 6 Spanish Valse—"Sevilla".....Matador

Vive la Canadienne GOD SAVE THE QUEEN JOS. VEZINA, Chef de musique, R. C. A

Avis

Toutes les personnes endettées envers la succession de feu l'abbé F. H. Bélangier sont priées de régler immédiatement et celles qui ont des réclamations de produire leur comptes entre les mains des soussignés.

JOS. GAUTHIER, Peintre décorateur. No 290 rue St-Joseph, Exécuteurs testamentaires. Ou à DELAGE & DELAGE, Notaires, 62, Rue du Pont.

Si le baby fait ses dents N'hésitez point et employez ce vieux remède, le sirop de dentition de Mme Winslow pour les enfants. Il nourrit l'enfant, amoilite les gencives, soulage la douleur, guérit les coliques, et c'est le meilleur remède pour la diarrhée 25 cts la bouteille. 13 septembre 1894—Lancet.

DECES

Bessière.—Marie-Jeanne, à l'âge de sept mois, fille de J. A. Bessière, épicière. Sépulture dimanche à 4 hrs. Départ de la maison mortuaire, 33 rue Sutherland à 3.45 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister.

Cloutier.—Ce matin, à l'âge de 7 ans et 11 mois, Marie-Delphine-Alice, enfant de Chas Cloutier, comptable à la Banque Nationale. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi partira à 4 heures de la maison mortuaire, No 52, rue St-Jean, à 4 heures. P. M. pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dupré.—A Lévis, le 13 courant, à l'âge de 8 mois Marie Emma Jeanne, enfant de H. Edmond Dupré. Les funérailles auront lieu lundi après-midi, à 4 heures.

A LOUER.

Il y a actuellement une excellente maison pour la saison chez Charles Cloutier, sur le chemin de Cacouna, dans une maison située sur une hauteur d'où l'on a constamment l'air embouffé de la mer. Inutile de dire que l'on peut prendre les bains à volonté. 12 juillet 1895. 894

LES PREJUDICES NATIONAUX VAINCUS

Le triomphe d'une grande découverte L'influence magnétique de l'or attire les peuples de toutes les nations sur nos bords. On voit réunis dans nos plaines arrières les hommes de toutes les nations et parlant toutes les langues de la civilisation. Bien qu'il y ait entre eux leurs habitudes, leurs mœurs et leur religion, ils s'accrochent cependant sur un point de vue commun, c'est que la France est le pays de la civilisation. Les Anglais et les Américains, les Français, les Suisses, les Allemands, les Suédois, les Italiens et les Chinois admettent, sans qu'il y ait une seule voix discordante, que les grands remèdes introduits dans le monde, il y a quarante ans, sont bien les meilleurs pour la guérison de maladies dans ce climat que n'importe quelle autre préparation existante. Cela semble être, en effet, le résultat de l'expérience humaine dans toutes les parties du monde, et c'est ce qui fait la popularité universelle de ces remèdes. Nous considérons, cependant, que la confiance sans bornes qu'on place dans l'efficacité de ces remèdes, les représentants de tant de nations, qui s'occupent de l'industrie minière, est un phénomène remarquable dans l'histoire médicale.

Pour ceux de ces peuples dans leur jeunesse, même à l'âge mûr, étaient habitués à l'usage de ces drogues et remèdes qui sont particulièrement différents par leur esprit. Ces remèdes étaient associés dans leur esprit avec les souvenirs de foyer et renforcés par leurs préjugés nationaux. Mais ils ont été mis de côté et remplacés par des remèdes qui ont été introduits dans ce pays par l'expérience personnelle. L'onguent est employé avec un tel succès, comme pansement pour les blessures, les ulcères, les plaies aux jambes, les maladies internes et accidents auxquels est exposé l'intérieur de la tête, qu'il peut difficilement trouver dans cette étendue de pays d'or que toute personne qui ne soit approvisionnée de cette préparation rafraîchissante, salubre et qui donne le soulagement. La nourriture grossière du mineur, et souvent les habitudes lentes à violer les lois de l'hygiène, et développer en eux qui coulent et les ulcères purulents sur les plaies et les membres.

Les plaies aux jambes, principalement, très fréquentes parmi ceux qui creusent dans les mines et leur nuisent beaucoup dans leurs travaux. Les cas les plus sérieux dans cette sorte avec une rapidité extraordinaire par l'onguent méthode pour guérir les plaies aux jambes, les blessures et les ulcères en général, ont été traités par l'onguent des parties inflammées autour de l'ouverture de la plaie, en ouvrant d'abord les pores de la peau et en adoucissant la chair avec des bains chauds. La partie malade est alors pansée avec de la charpie malade et de la toile naturelle d'onguent.

Tel est le traitement externe, mais il est bon aussi de donner aux malades quelques doses de pilules durant le progrès de la guérison, vu qu'elles servent à purifier le sang et à débarrasser le système de toutes les affections morbides, et que l'onguent fait son œuvre à l'intérieur. (Le Scientific Witness.)

VENTE A GRANDES REDUCTIONS !!

Mousseline Blanche 30 Flanellette, coupons 40 Grépon et Coton Frippé (coupons) 50

250 MATINEES BLANCHES POUR DAMES 35 C. et plus. 100 ROBES Pour Enfants assorties, 75 CTS et plus.

Mousselines à Rideaux 50 C. Flanellette à Jupons, (coupons) 10 C. COTON JAUNE, (coupons), SHIRTING, (coupons), &c, &c.

3 Caissees Shirting, 3 cts vg. WM MICHAUD 183, Rue St-Joseph, (VIS-A-VIS L'ÉGLISE). 11 mai 1895—lan7psj.

CHAUSSURES!!!

NE PAS OUBLIER LE GRAND JOB de SOULIERS pour DAMES ET MESSIERS qui se vend cette semaine chez VEILLEUX & LANGLAIS 189-189 1/2, RUE ST-JOSEPH, Coin de la rue de l'Eglise, St-Roch. Téléphone 702-524 26 février 1895—lan3palm



Notre assortiment de FAUCHEUSES et de RATEAUX pour 1895 est le plus complet que vous puissiez voir, il se compose comme suit :

Faucheuse Bicycle "Deering" à un cheval. Faucheuse améliorée "Cossitt" à un cheval. Faucheuse patron spécial à un cheval. Faucheuse faulx de 4 1/2 pieds "Cossitt" à deux chevaux. Faucheuse faulx de 4 1/2 pieds "Ridau" à deux chevaux. Faucheuse faulx de 4 1/2 pieds "McCormick" à deux chevaux. Faucheuse faulx de 5 pieds "Janessville" à deux chevaux. RATEAUX : Itaca, Tigre et Osborn. FANEUSES : Maxwell et Osborn.

Toutes ces machines sont garanties, nous avons toujours en mains tout les pièces de réparations nécessaires pour remplacer celles qui se brisent. Venez nous voir ou voyez nos agents avant d'acheter.

PRIX TRES BAS. LATIMER & LEGARE 273 rue St-Paul ou 24 St-Valier, Québec. Aussi à Fraserville, P. Q. 9 mars 1895—6mej.

